



**VALLÉES  
D'AIGUEBLANCHE**  
Communauté de communes

La Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche

## **RECRUTE POUR SON CENTRE AQUATIQUE UN MAITRE NAGEUR SAUVETEUR**

(Poste à pourvoir du 29 juillet 2019 au 31 août 2019)

### **Missions :**

Accueillir et surveiller les différents publics fréquentant la piscine.

Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Si nécessité de service, participer aux opérations techniques de traitement de l'eau  
(formation prévue auquel cas).

### **Qualifications obligatoires :**

Titulaire du BEESAN ou BPJEPS NATATION en cours de validité ou un BNSSA à jour de sa révision.

### **Temps de travail – Rémunération :**

35 heures hebdomadaires annualisées.

L'agent peut être amené à travailler six jours sur sept et le week-end (samedi et dimanche).

Pas de possibilité de poser des congés durant le contrat sauf si cela est compatible avec les besoins du service. Les congés non pris seront payés.

Rémunération BEESAN ou BPJEPS NATATION : 1 600.00 euros net ; BNSSA : 1 400.00 euros net.  
Hébergement.

### **Candidature et CV à adresser avant le 19 juillet 2019 à :**

Monsieur le Président

Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche

40 Chemin des Loisirs

73260 GRAND-AIGUEBLANCHE

Courriel : [anne-marie.box@ccva-savoie.com](mailto:anne-marie.box@ccva-savoie.com)

Renseignements auprès de Madame Anne-Marie BOX (responsable ressources humaines – Téléphone : 04.79.24.20.04.) ou Monsieur Hubert NEVEU (responsable Centre Aquatique –Téléphone : 04.79.24.05.25)